

## LE DIVORCE

Conté le 20 juillet 1957 par Octave Harvie, 66 ans, de Fatima (Iles-de-la-Madeleine).

Une fois c'était deux vieux, pis d'après-moi il' aviont pas moins de 85 à 90 ans. Toujours la vâeille elle a dit au vieux ; elle a dit :

- J'pense bien qu'on va s'divorcer comme ça va là ça va pas très

bien. *Ca fait que l'vieux a dit:*

- C'est pas un trop mauvais plan, il a dit, c'est all right.

Toujours il a été voir le prêtre, il' aviont fait un banc, c'était deux catholiques, quand il a arrivé chez l'prêtre le prêtre leuz a dit :

- C'est all right, vous divorcer d'un' façon, ben la religion catholique on a pas l'droit de divorcer on s'sépare rien qu'à la mort Ben il a dit, pour aujourd'hui j'peux rien faire, il a dit, allez-vous en, pis c'te nuit j'vas jongler comme (l mot?) pis il a dit; vous viendrez ici pour 9 heures demain matin.

Bien eh bien toujours lend'main matin ils s'sont bien l'vés matin d'après les nouvelles. Pis l'homme bracque là il' étiont longtemps à 9 heures il a arrivé là, le prêtre les a fait mettre à g'noux tous les deux su' un banc. Toujours il a donné une claque au vieux il a manqué d'le tuer du coup, la vâeille a dit :

- Tu vas l'tuer, tu vas l'tuer .

---

*Divorce - deux vieux veulent divorcer - le curé leur fait croire qu'il doit en tuer un des deux parce que le divorce n'est pas admis chez les catholiques*

Ben il a dit :

- J'su ' obligé de tuer un des deux, la religion catholique  
on s'sépare rien qu'à la mort.

Transcription : Josette Bilodeau

Copiste : J.B.